

Décision

Générale

colonial

Décision n° 87-427-1932 Permissions.

n° 87-427-1932

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
13 juin 1932

Numéro JO
n° 427 du 30/06/1932

Date du numéro
30 juin 1932

TEXTE INTÉGRAL

une permission de détente de trente jours, valable à compter du 15 juin 1932, est accordée à M. Brouillet, commis principal des P.T.T. pour en jouir à Diré-Daoua.